

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 20 avril 2018

11^{ème} Commission
N° CP-2018-4-11-4

Service instructeur
CABINET

Service consulté

**DEPLACEMENT D'UNE DELEGATION DEPARTEMENTALE EN ISRAEL DU 27
JUIN AU 1ER JUILLET 2018**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver le déplacement d'une délégation départementale en Israël du 27 juin au 1er juillet 2018. Ce déplacement aura pour thème : "De l'engagement à l'excellence" et sera consacré à l'innovation, l'engagement et l'économie sociale et solidaire. Il permettra de favoriser les échanges de bonnes pratiques et le partage d'expériences.

Dans le cadre notamment du jumelage entre les villes de Strasbourg et Ramat Gan, le Fonds Social Juif Unifié Est (FSJU) organise tous les deux ans une mission en Israël avec des élus et des cadres des principales collectivités alsaciennes, dont le Département du Bas-Rhin et la Région.

Pour la première fois cette année, le Département du Haut-Rhin est invité à participer à ce déplacement qui se déroulera du 27 juin au 1^{er} juillet 2018 sur le thème : « De l'engagement à l'excellence ». Il sera consacré aux sujets de l'innovation, de l'engagement et de l'économie sociale et solidaire.

Il est proposé de découvrir ainsi les différentes initiatives favorisant l'engagement bénévole très pratiqué en Israël notamment chez les jeunes. Ce contexte propice à l'innovation économique et sociale intéresse particulièrement notre collectivité qui a fait de l'engagement citoyen une de ses priorités.

Cette mission d'étude permettra des échanges et des partages d'expériences venant enrichir notre réflexion et nos actions.

Ce déplacement visera également à favoriser le dialogue interreligieux et interculturel.

Il est aussi prévu, entre autre, une rencontre avec l'Ambassadrice de France en Israël, une visite du parlement israélien (la Knesset) ainsi qu'un temps de recueillement au Mémorial de l'Holocauste à Yad Vachem.

La délégation départementale se composerait de :

- Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental,
- Mme Martine DIETRICH, Conseillère départementale déléguée au dialogue interreligieux,
- Mme Sabine DREXLER, Conseillère départementale déléguée à la jeunesse, la citoyenneté et l'engagement,
- M. Philippe ICHTER, Chargé de mission Cultes et dialogue interreligieux au sein du Cabinet.

En cas de désistement, l'élue concernée pourra se faire remplacer par un autre conseiller départemental. Il en va de même pour l'agent départemental. Ces remplacements devront se faire dans la limite du nombre de places initialement prévu.

Les dépenses induites par ce déplacement sont évaluées à 5 000 € et se décomposent comme suit :

- 2 550 € pour les frais d'hébergement et de restauration des élues et 1 200 € pour leurs frais de déplacement (programme J618/3276, chapitre 65, fonction 021, nature 6532 du budget départemental) ;
- 850 € pour les frais d'hébergement et de restauration de l'agent départemental et 400 € pour ses frais de déplacement (programme J613/32262, chapitre 011, fonction 0201, nature 6251 du budget départemental).

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver :

- l'opportunité du déplacement ;
- la composition de la délégation ;
- la possibilité de remplacer, en cas de désistement, une élue par un autre élu et un agent départemental par un autre agent, dans la limite du nombre de places initialement prévu ;
- la prise en charge budgétaire des frais générés par ce déplacement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT